



30/06/2023

Fonds de droit français

**GROUPAMA FP
FLEXIBLE ALLEGRO**

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	20
6. Comptes de l'exercice	25
7. Annexe(s)	44
Caractéristiques de l'OPC (suite)	45

GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO - I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO - I	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0011407519	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée de l'ESTER capitalisé + 6% (nette de frais de gestion) .

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 7 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 7 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 651,53 €	7 065,64 €
	Rendement annuel moyen	-23,48 %	-4,84 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 788,15 €	8 415,81 €
	Rendement annuel moyen	-12,12 %	-2,43 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 712,97 €	9 871,81 €
	Rendement annuel moyen	-2,87 %	-0,18 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 555,54 €	10 632,85 €
	Rendement annuel moyen	5,56 %	0,88 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 7 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 7 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2011 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 7 ans
Coûts totaux	487,02 €	244,45 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,93 %	2,37 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,87 % de la valeur de votre investissement par an.	186,8 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	3,9 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 7 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011407519/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011407519/publication>.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

22 août 2022

- Mise à jour des frais courants dans les DICl à la clôture du fonds à fin juin.
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.

30 décembre 2022

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS (en remplacement du DICl) ;
- Mise à jour du narratif relatif aux commissions de surperformance.

3. RAPPORT DE GESTION

Performances

Sur la période, les parts I et N du fonds progressent respectivement de +2,98% et +2,73%. La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM. La gestion est discrétionnaire et ne se compare donc pas avec un indice de référence.

Juillet 2022

A contre tendance des craintes de ralentissement économique, le mois de juillet est particulièrement bien orienté avec une performance significative des marchés actions même si celle-ci se fait dans des volumes globalement plus faibles que d'habitude. Le mois est ponctué par des résultats du deuxième trimestre qui sont de bonne facture. Les plus grosses capitalisations boursières mondiales sont au rendez-vous avec Amazon et Apple qui annoncent des résultats très encourageants, seule Meta publiera pour la première fois un recul de son CA sans que cela n'impacte la poursuite de la hausse des indices US. La hausse du dollar est significative sur le mois avec +2,52% contre EUR, ce qui aboutit à des performances en change non couvert sensiblement différentes des performances en devises locales. Sur le mois de juillet le S&P 500 affiche + 9,11% de performance, les marchés européens (DJ STOXX 600) progressent de +7,64% tandis que le Topix enregistre une performance de +3,71%.

Le mois de juillet est marqué par un resserrement de vis de la part des banquiers centraux. A commencer par la BCE qui engage son cycle de resserrement de 50 bps. La Reserve Fédérale augmente quant à elle les taux Fed Funds de 75 bps en fin de mois, mouvement qui était largement anticipé. Powell n'écarte pas le fait qu'un régime de hausse de taux est un frein pour la croissance US mais opte néanmoins pour un ton légèrement dovish en se laissant la possibilité de diminuer l'ampleur des futures hausses. Les CPI étaient mal orientés en début de mois et justifiaient les discours hawkishs des banquiers centraux mais n'ont pas impacté la poursuite des forts mouvements d'appréciation des marchés obligataires. A noter un risque spécifique sur l'Italie où la démission de Mario Draghi conduit à une augmentation de l'incertitude avant de nouvelles élections anticipées en octobre, ainsi qu'à un écartement de spread. A la fin de ce mois, le niveau de taux sur le 10 ans allemand est de 0,82% (-52 bps sur le mois) et sur le T notes de 2,65% (-36 bps sur le mois).

Notre fonds progresse sur le mois. Au cours de la période nous avons réduit notre position longue sur les actions européennes.

Août 2022

Un mois d'août difficile pour les actifs risqués après le fort rebond enregistré en juillet. L'élan d'optimisme provoqué par les bons résultats d'entreprises le mois précédent s'est essouffé en raison de risques d'ordre macroéconomiques et monétaires. En effet, la flambée des prix du gaz et de l'électricité entraînent des craintes sur les trajectoires de croissance et d'inflation en Europe. Outre Atlantique, c'est le discours restrictif de Jerome Powell à Jackson Hole qui est venu doucher les espoirs d'un pivot de la FED vers une politique monétaire plus accommodante ou a minima moins restrictive. Enfin les manœuvres de l'armée chinoise au large de Taïwan sont venues ajouter un zest de tension géopolitique.

Dans ce contexte le Stoxx 600 corrige de -5.05%, le S&P 500 cède -4.08% tandis que le MSCI Emerging Markets (en usd) est en hausse de +0.42% et le Nikkei de +1.10%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.54% soit une hausse de 73pdb. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.19% fin août soit un écartement de 54 pdb sur le mois. Le crédit non spéculatif cède -4.24% en zone euro et -2.65% aux US. La baisse est moins marquée sur le crédit haut rendement avec -1.23% en zone euro et -2.38% aux US. Le dollar us se renforce de 1.62% contre l'euro à 1.0054 après être passé sous la parité au cours des derniers jours du mois.

Notre fonds est en repli sur le mois. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Septembre 2022

Le mois de septembre est marqué par la poursuite du ralentissement économique, la hausse des tensions géopolitiques et la vigueur du resserrement monétaire. Sur le plan économique, l'OCDE a revu à la baisse ses perspectives sur la croissance globale de 2.8% en juin à 2.2%. La croissance attendue en zone Euro (+0.3% en 2023) est particulièrement atone du fait du risque que fait peser la crise Ukrainienne sur les approvisionnements en énergie à l'approche de l'Hiver. Le contexte géopolitique se crispe avec l'annexion par la Russie de quatre régions occupées. Les craintes augmentent du fait du durcissement du conflit et de la radicalisation du pouvoir Russe alors que l'avantage militaire semble être du côté Ukrainien. Dans ce contexte particulièrement brouillé, les principales banques centrales ont réitéré leur

détermination à faire de la lutte contre l'inflation leur objectif prioritaire. La BCE a augmenté ses taux de 75bps et la BOE de 50 bps.

Dans ce contexte le Stoxx 600 cède -6.47%, le Nikkei -6.99%, le S&P corrige encore plus fortement à -9.22% et le MSCI Emerging Markets (en usd) ferme la marche avec -11.72%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.10% soit une hausse de 57pdb. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.83% fin septembre soit un écartement de 64 pdb sur le mois. Le crédit non spéculatif cède -3.47% en zone euro et -5.31% aux US. La baisse est du même ordre sur le crédit haut rendement avec -3.99% en zone euro et -4.02% aux US. Le dollar us se renforce de 2.51% contre l'euro à 0.9802.

Notre fonds est en repli sur le mois, pénalisé par ses expositions aux actifs risqués. La poche de fonds de performance absolue est également en repli sur la période. Nous n'avons pas effectué de mouvements.

Octobre 2022

Les marchés reprennent des couleurs après une rentrée de septembre difficile et cela malgré la poursuite par les banques centrales du cycle de resserrement monétaire. La BCE et la FED remontent ainsi leurs taux de 75bps et les deux institutions laissent entrevoir des taux terminaux plus élevés qu'anticipés. Du côté des entreprises, 77% des sociétés américaines ont d'ores et déjà publié leurs résultats. 71% d'entre elles affichent des bénéfices supérieurs aux attentes avec de belles publications dans le secteur de l'énergie mais également de vraies déceptions, notamment pour les GAFAs. En Chine, à l'issue du 20ème congrès du parti communiste, Xi Jinping renforce son pouvoir. La politique économique du pays favorisera dans les prochaines années la sécurité sanitaire et l'indépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, cela au détriment de la croissance. Le message a été fraîchement accueilli par les investisseurs.

Sur le mois d'octobre le Stoxx 600 rebondi de 6.35%, le Nikkei de 6.36% et le S&P 500 de 8.10%. A contre-courant le MSCI Emerging Markets (en usd) cède 3.11%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.14% soit une légère hausse de 4 pdb. Le 10 ans US se tend plus nettement à 4.05% fin octobre soit un écartement de 22 pdb sur le mois. Le crédit non spéculatif progresse de +0.19% en zone euro mais cède -1.11% aux US. Le crédit haut rendement affiche des performances nettement positives des deux côtés de l'Atlantique avec +1.67% en zone euro et +2.85% aux US. Le dollar us se déprécie de 0.82% contre l'euro à 0.9882.

Notre fonds est en progression sur le mois, bénéficiant de ses expositions aux actifs risqués. Les fonds de performance absolue contribuent également positivement. Nous n'avons pas effectué de mouvements.

Novembre 2022

Après plusieurs mois de pertes, novembre a été un mois très solide pour les marchés, avec des gains généralisés sur les actions, le crédit, les obligations souveraines et les matières premières. La dynamique positive du marché a été propulsée par un certain nombre de facteurs, notamment des signes indiquant que la dynamique de l'inflation commençait à s'atténuer dans les principales économies, avec des surprises à la baisse aux États-Unis et dans la zone euro. Dans le même temps, de nouveaux signes indiquent que la Chine s'éloigne peu à peu de sa stratégie zéro Covid, entraînant une surperformance massive des actifs chinois. Avec cet appétit pour le risque, le dollar américain a connu son pire mois depuis plus d'une décennie.

Sur le mois de novembre le Stoxx 600 est en hausse de 6.89%, le S&P 500 de 5.59% et le Nikkei de 1.38%. Une fois n'est pas coutume, le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme avec +14.83%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.93% soit une détente de 21 pdb. Le mouvement est encore plus important sur le 10 ans US qui perd 45 pdb sur le mois à 3.60%. Le crédit non spéculatif progresse de +2.79% en zone euro et de 4.92% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances très positives des deux côtés de l'Atlantique avec +3.72% en zone euro et +1.87% aux US. Le dollar us se déprécie de 5.30% contre l'euro à 1.0406.

Notre fonds est en progression sur le mois, bénéficiant de ses expositions aux actifs risqués. Les fonds de performance absolue contribuent également positivement. Nous n'avons pas effectué de mouvements.

Décembre 2022

Les chiffres économiques publiés au cours du mois de décembre, ont été dans l'ensemble légèrement en dessous des anticipations. Le ralentissement de l'inflation est encore insuffisant pour les principales banques centrales. La FED, la BCE et la BoE ont continué de relever leurs taux directeurs (+50bps pour chacune d'entre elles). La BoJ (banque centrale du Japon) a quant à elle préféré conserver son principal taux directeur à -0.1% et son objectif de rendement des emprunts d'Etat 10 ans à 0%. Les Etats membres de l'UE se sont mis d'accord sur un mécanisme de plafonnement du prix du gaz qui devrait permettre de limiter son prix dès que celui-ci dépassera 180 €/MWh durant 3 jours consécutifs. Le gouvernement chinois a opéré ces dernières semaines un changement majeur dans sa gestion de la pandémie de Covid-19, en continuant d'assouplir ses mesures qui visaient à déjouer la propagation du virus et une réouverture progressive de son économie.

Sur le mois de décembre le Stoxx 600 est en baisse de 3.30%, le S&P 500 de 5.77% et le Nikkei de 6.57%. Pour le second mois d'affilée le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme en limitant la baisse à 1.41%. Du côté des obligations, le

10 ans allemand termine le mois à 2.56% soit une tension de 53 pdb. Le mouvement est moins important sur le 10 ans US qui se tend de 27 pdb sur le mois à 3.87%. Le crédit non spéculatif cède 1.62% en zone euro et 0.21% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances négatives des deux côtés de l'Atlantique avec -0.74% en zone euro et -0.75% aux US. Le dollar us se déprécie de 2.87% contre l'euro à 1.0705. Notre fonds est en repli sur le mois. Nous n'avons pas effectué de mouvements.

Janvier 2023

Le mois de janvier aura été marqué par un contexte plus propice à la bonne performance des classes d'actifs risquées. En effet, du côté des banquiers centraux ce sont les communications de présidents de banquiers régionaux qui plaident pour une pause nécessaire de la politique monétaire de la FED qui initient le mois. Au forum de Davos la présidente de la BCE bien que répétant que l'inflation est trop élevée a mis en avant le dynamisme du marché du travail en Europe, avec un chômage au plus depuis une vingtaine d'année en Europe laissait espérer que l'année en cours pourrait être meilleure que ce qu'attend le consensus. Parmi les autres nouvelles : la publication d'un PIB chinois plus élevé qu'attendu porté par l'estimation de l'abandon des mesures de restriction COVID. Enfin, le FMI annonce à la fois que la croissance devrait être meilleure qu'attendu initialement (ce dernier relevant à +2.9% ses prévisions vs +2.7 en octobre dernier) mais également une prévision d'inflation réduite de 8.8% à 6.6% en 2023 et +4.3% en 2024. En revanche, le risque d'un désaccord sur le plafond de la dette aux USA a quelque peu ramené de la volatilité en fin de mois et laisse présager encore quelques mois de tensions du côté de la politique américaine.

Sur le mois le Nikkei est en hausse de 4.73%, le S&P 500 de 6.18% et le Stoxx 600 de 6.74%. Pour le troisième mois d'affilée le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme avec une hausse de 7.90%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.28% soit une baisse de 28 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se détend de 36 pdb sur le mois à 3.51%. Le crédit non spéculatif progresse de 2.01% en zone euro et de 3.89% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances positives des deux côtés de l'Atlantique avec 3.22% en zone euro et 3.91% aux US. Le dollar us se déprécie de 1.48% contre l'euro à 1.0863.

Notre fonds est en léger repli sur le mois. La performance positive de la poche de fonds de performance absolue vient amortir la baisse subie par la poche actions. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Février 2023

Le mois de février est marqué par une légère amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale sur fond de tensions géopolitiques. Sur le plan géopolitique, on note un durcissement du conflit en Ukraine et un accroissement des tensions entre les US et la Chine qui s'est traduit par la destruction par l'armée US du ballon espion Chinois qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, l'inflation headline continue de décroître même si l'inflation core semble plus persistante. Dans la zone Euro par exemple, la dernière publication de l'inflation core est ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Dans ce contexte, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps. La Banque d'Angleterre a également relevé ses taux de +50bps.

Sur le mois le Stoxx 600 est en hausse de +1.88% et le Nikkei de +0.49%. A contrario, le S&P 500 est en repli de -2.45% et le MSCI Emerging Markets (en usd) met un terme à trois mois de surperformance consécutives en cédant 6.49%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.65% soit une hausse de 37 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se tend de 41 pdb sur le mois à 3.92%. Le crédit non spéculatif cède 1.44% en zone euro et 2.91% aux US. Le crédit haut rendement est quasiment stable en zone euro avec -0.17% mais est en repli de 1.29% aux US. Le dollar us se déprécie de 1.48% contre l'euro à 1.0863.

Notre fonds est en léger repli sur le mois. La poche de fonds de performance absolue contribue positivement et compense en partie la baisse des actions. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Mars 2023

La BCE a augmenté ses taux de 50bp, tout en révisant à la baisse ses prévisions d'inflation mais à la hausse celles de la croissance. La Fed a également relevé ses taux de 25bp mais a indiqué que le cycle de hausse des taux touchait à sa fin. Sur le plan économique, le taux de chômage dans la zone euro est resté stable, l'inflation au Royaume-Uni a augmenté, tandis que l'indice ISM des services aux États-Unis a baissé. Sur les marchés, le mois a été principalement marqué par les faillites de plusieurs banques américaines dont la Silicon Valley Bank. Les régulateurs américains ont pris des mesures pour protéger le système bancaire et la Fed a lancé un nouveau programme de financement pour prévenir une crise de liquidité. En Europe, Crédit Suisse a traversé une crise de confiance. Le titre a très fortement décroché suite aux déclarations de la Saudi National Commercial Bank, son principal actionnaire, qui a décidé de ne plus poursuivre d'éventuelles augmentations de capital. Le rachat de la banque par UBS et le soutien exceptionnel de l'État, a déclenché un amortissement complet de tous les emprunts ATI de Crédit Suisse pour 16Mds CHF, et donc une augmentation des fonds propres de base.

Sur le mois, le Nikkei est en hausse de +3.04%, le MSCI Emerging Markets (en usd) de +3.3% et le S&P 500 de +3.67%. Le Stoxx 600 est en revanche en repli de -0.32%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.29% soit une baisse de 36 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se détend de 45 pdb sur le mois à 3.47%. Le crédit non spéculatif progresse de 1.02% en zone euro et de 2.56% aux US. Le crédit haut rendement est en performance positive +1.13% aux US mais s'affiche en repli en zone euro avec -0.36%. Le dollar us se déprécie de 2.49% contre l'euro à 1.0839.

Notre fonds est quasiment stable sur le mois. Nous avons légèrement modifié notre exposition aux actions européennes en arbitrando un fonds blend au profit d'une exposition value.

Avril 2023

Avril a été un mois assez calme sur les marchés financiers après les turbulences de mars. Ce fut le mois le moins volatil depuis la pandémie, de nombreuses mesures de volatilité ont reculé, y compris l'indice MOVE de la volatilité des emprunts d'état américain et l'indice VIX a clôturé à 15,78 points à la fin du mois, soit son plus bas niveau de clôture depuis novembre 2021. D'autres signes de stress se sont également atténués et l'indice des conditions financières aux États-Unis a continué de devenir plus accommodant. L'absence de turbulences sur les marchés a conduit les investisseurs à parier que la Fed procéderait à une autre hausse en mai, portant le taux des Fed funds au-dessus de 5% pour la première fois depuis 2007. Dans le même temps, les dernières données ont continué de montrer que l'inflation est restée résiliente. A noter, toutefois, les signes d'une inquiétude du marché concernant l'échéance du plafond de la dette américaine matérialisée par l'élargissement historique des spreads CDS sur les États-Unis.

Les principaux indices boursiers ont la plupart affichés des gains en avril : le S&P 500 (+1,6 %), le STOXX 600 (+2,6%) et le Nikkei (+2,9%). Les actions émergentes ont moins bien performé cependant, avec l'indice MSCI EM en baisse de -1,1%. Comme pour les actions, le crédit a enregistré des rendements modérés mais positifs en avril. Le US HY et le HY EUR ont enregistré des gains de l'ordre de +0,8%. Les obligations souveraines européennes ont connu des difficultés en avril (Gilts -1,9%, Souverains EUR -0,1%) à cause de l'inflation résiliente. Le yen japonais a été la devise la moins performante du G10 en avril, s'affaiblissant de -2,5% face au dollar US car la Banque du Japon maintient sa politique de contrôle de la courbe des taux.

Notre fonds progresse légèrement sur avril, bénéficiant du bon comportement de la poche de fonds de performance absolue. En milieu de mois nous avons réduit le poids des actions européennes.

Mai 2023

Les banquiers centraux continuent d'occuper le devant de la scène en maintenant un ton volontariste quant à la lutte contre l'inflation. La FED a ainsi augmenté ses taux de 25 points de base le 3 mai. Si l'institution reconnaît la possibilité d'une récession elle garde pour scénario central une croissance modeste. Une pause est néanmoins envisagée sur juin. En zone euro, Christine Lagarde a répété sa « volonté de vaincre définitivement l'inflation », une nouvelle hausse de 25 points de base semblant d'ores et déjà actée. Sur le front économique les signaux de récession ont continué de s'accumuler au cours du mois de mai dans les pays développés et les chiffres d'activité publiés en Chine sont venus interroger les investisseurs quant à la vigueur de la reprise économique. Quelques chiffres positifs aux US ayant trait à la résilience de la consommation et du marché de l'emploi ont quant à eux été bien accueillis. A noter également la flambée des titres technologiques liés à l'intelligence artificielle qui explique en grande partie la bonne tenue du marché américain sur le mois.

Les indices actions affichent ainsi des performances très disparates sur le mois de mai. Le Nikkei +7.04% en jpy bénéficie de l'engouement des investisseurs pour la seule zone où la banque centrale reste accommodante. Le Stoxx 600 cède 2.52% et le CAC 40 est en repli de 3.86% pénalisé par les prises de profits sur les valeurs du luxe (LVMH -6.56%, Kering -12.58%). Le marché américain enfin illustre parfaitement les écarts de performances entre les différents types de titres avec un Nasdaq en hausse de 7.73%, le S&P 500 +0.25% et le Dow Jones -3.17%. Le MSCI Emerging Markets est à -1.68% en usd, pénalisé par la Chine qui corrige de 8.43% en usd. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.28% soit une baisse de 3 pdb. Le 10 ans US se tend de 22 pdb à 3.64%. Le crédit non spéculatif progresse de 0.19% en zone euro mais cède 1.31% aux us. Le crédit haut rendement est en repli de 0.91% aux us mais en performance positive avec +0.19% en zone euro. Le dollar us s'apprécie de 2.99% contre l'euro à 1.0689.

Notre fonds est en léger retrait sur le mois. Nous avons procédé à la sortie des sous-jacents de gestion active externes pour concentrer nos investissements sur des ETF et des futures.

Juin 2023

Actualité chargée sur le front des banques centrales avec en début de mois les hausses surprises de 25 pdb des banques centrales Australienne et Canadienne. La BoE a pour sa part procédé à une hausse de 50 pdb pour faire face à une inflation toujours très élevée. Pas de surprise ni du côté de la BCE avec une hausse anticipée de 25 pdb ni du côté de la FED qui a marqué une pause sur juin. La BoJ a quant à elle maintenue ses taux inchangés. Enfin la PBOC a procédé à une baisse de 10 pdb, insuffisante pour convaincre les investisseurs. Sur le front économique, les publications PMI ont

jeté le doute sur la résilience de l'économie de la zone euro avec un PMI Composite ressortant à 50.3 contre 52.5 attendus, flirtant avec la zone de contraction fixée à 50. Si les indices PMI sont également ressortis en deçà des attentes aux Etats-Unis, l'emploi et la consommation y restent malgré tout très solides et ce sont ces dernières données que les investisseurs ont privilégié dans leur analyse.

Les indices actions affichent ainsi des performances fortement positives sur le mois de juin. Le Nikkei avec +7.56% en jpy continue de bénéficier de l'engouement des investisseurs pour la seule zone où la banque centrale reste accommodante. Le S&P 500 est à +6.61% en usd, le MSCI Emerging Markets +3.80% et le Stoxx 600 +2.41%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.39% soit une hausse de 11 pbb. Le 10 ans US se tend de 20 pbb à 3.84%. Le crédit non spéculatif cède 0.42% en zone euro mais progresse de 0.28% aux us. Le crédit haut rendement progresse de +1.63% aux us et de +0.53% en zone euro. Le dollar us se déprécie de 2.06% contre l'euro à 1.0909.

Notre fonds progresse sur le mois. Nous avons achevé la sortie des sous-jacents de gestion active externes et les avons remplacés par des expositions en ETF et en futures. Nous avons ainsi initié des positions sur le 10 ans US pour 2.5% de l'actif net et sur le haut rendement us pour 2.0%. Nous avons renforcé le crédit euro de bonne qualité pour 1.0%. Côté actions nous avons accru nos expositions en actions européennes pour 1.0% et initié une position en actions internationales à faible volatilité pour 3.0%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA TRESORERIE I	21 402 558,24	13 601 661,20
GROUPAMA ENTREPRISE	9 276 660,93	3 763 472,39
LORD ABBETT SHORT DURATION INCOME FUND		10 595 449,30
ISHARES III CORE EUR CORP BOND UCITS ETF EUR DIS	7 537 026,79	
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	6 699 594,61	302 664,60
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	6 231 235,47	
EXANE FUNDS 2 EQ SEL EUR-S		5 672 548,17
EXANE FUNDS 2 SICAV EXANE PLEIADE FUND S EUR CAP		5 244 418,14
GARTMORE-UK ABS RET-I		5 159 565,19
Allianz Global Investors Fund - Allianz Credit Opportunities		5 106 622,92

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **7 799 127,78**

- o Change à terme : 6 255 604,06
- o Future : 1 543 523,72
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	J.P.MORGAN AG FRANCFORT NATIXIS

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 32 302 792,10 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 :

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 11 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2023 en EUR

ACTIF

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	59 123 609,94	59 554 860,37
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	59 105 564,57	59 549 060,37
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	59 105 564,57	59 549 060,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	18 045,37	5 800,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	18 045,37	5 800,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	6 312 218,99	22 090 446,62
Opérations de change à terme de devises	6 255 604,06	21 801 994,71
Autres	56 614,93	288 451,91
COMPTES FINANCIERS	3 455 132,59	3 274 508,05
Liquidités	3 455 132,59	3 274 508,05
TOTAL DE L'ACTIF	68 890 961,52	84 919 815,04

PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	61 760 384,34	63 690 663,39
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 521 886,46	34 897,01
Résultat de l'exercice (a,b)	-910 738,21	-1 046 704,13
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	62 371 532,59	62 678 856,27
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	18 045,37	5 800,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	18 045,37	5 800,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	18 045,37	5 800,00
Autres opérations		
DETTES	6 501 383,56	22 235 158,77
Opérations de change à terme de devises	6 280 869,82	22 104 558,45
Autres	220 513,74	130 600,32
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	68 890 961,52	84 919 815,04

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DJE 600 EUROP 0922		1 173 920,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 0923	1 543 523,72	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	40 659,85	172,06
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	40 659,85	172,06
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 546,44	15 952,76
Autres charges financières		
TOTAL (2)	2 546,44	15 952,76
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	38 113,41	-15 780,70
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	961 463,67	1 044 847,39
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-923 350,26	-1 060 628,09
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	12 612,05	13 923,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-910 738,21	-1 046 704,13

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe : => Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie => Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique > Dernier cours du jour de valorisation

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations sont communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Fonds d'investissement de droit étranger

Les fonds d'investissement de droit étranger en portefeuille sont valorisés sur la base des dernières valeurs liquidatives communiquées par les administrateurs de ces fonds et le cas échéant, sur des estimations communiquées par les gérants, sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres

- Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

- Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

- Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
 - Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si taux fixe/ taux variable) ou à taux variable (si taux variable/ taux fixe) au prix du marché.

- Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « frais » du document d'information clé pour l'investisseur (DICI).

Part I

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,30% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1% TTC
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC au-delà de l'ESTER Capitalisé ° + 6%**

Part N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1% TTC
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC au-delà de l'ESTER capitalisé + 6%**

(*) Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

(**) Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM pouvant présenter une commission de surperformance maximum de 20% TTC de la performance au-delà de leur indicateur de référence.

Principes applicables aux commissions de surperformance :

Principe général

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport à l'ESTER capitalisé + 6%, depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'ESTER capitalisé + 6% depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé de l'OPCVM, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 20% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 20% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que la sous-performance passée soit intégralement effacée.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO I	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	62 678 856,27	65 889 226,66
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 600 318,28	10 825 518,61
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 585 538,49	-8 623 861,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 964 286,88	2 698 577,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-688 522,89	-808 444,11
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 464 948,30	1 052 043,52
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 425 323,57	-3 211 053,51
Frais de transactions	-7 566,46	-13 349,13
Différences de change	228 941,18	2 401 843,62
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 088 328,72	-6 356 425,38
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	372 467,39	-1 715 861,33
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 715 861,33	-4 640 564,05
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-23 845,37	-114 591,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-18 045,37	5 800,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 800,00	-120 391,73
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-923 350,26	-1 060 628,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	62 371 532,59	62 678 856,27

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	1 543 523,72	2,47
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	1 543 523,72	2,47

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 455 132,59	5,54
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	1 543 523,72	2,47						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 455 132,59	5,54								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations									1 543 523,72	2,47

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	8 024 673,73	12,87						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	28 872,59	0,05	1 268 329,74	2,03				
Comptes financiers	15 233,30	0,02	8 446,91	0,01	52 421,41	0,08		
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	4 949 587,53	7,94						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	1 543 523,72	2,47						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	1 268 329,74
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	4 987 274,32
	Souscriptions à recevoir	2 733,44
	Rétrocession de frais de gestion	8,90
	Dépôts de garantie en espèces	28 872,59
	Collatéraux	25 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		6 312 218,99
DETTES		
	Vente à terme de devise	4 949 587,53
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 331 282,29
	Rachats à payer	138 450,25
	Frais de gestion fixe	79 172,70
	Frais de gestion variable	2 890,79
TOTAL DES DETTES		6 501 383,56
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-189 164,57

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5,000	
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO N		
Parts souscrites durant l'exercice	13 889,993	6 600 318,28
Parts rachetées durant l'exercice	-18 082,184	-8 585 538,49
Solde net des souscriptions/rachats	-4 192,191	-1 985 220,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	129 324,635	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	631,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	1,23
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	959 534,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,54
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	2 890,79
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	1 591,49

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			32 302 792,10
	LU0571100584	G FUND EUROPEAN CONV BD CAP EUR IC	3 002 957,21
	LU2527589415	G FUND HIGH YIELD MATURITY 3 I ACC	390 390,70
	FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISE	5 535 328,56
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	646 263,39
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE I	11 170 460,29
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	11 557 391,95
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			32 302 792,10

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-910 738,21	-1 046 704,13
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-910 738,21	-1 046 704,13

	30/06/2023	30/06/2022
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-600,46	-674,28
Total	-600,46	-674,28

	30/06/2023	30/06/2022
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-910 137,75	-1 046 029,85
Total	-910 137,75	-1 046 029,85

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 521 886,46	34 897,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 521 886,46	34 897,01

	30/06/2023	30/06/2022
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 202,81	25,27
Total	1 202,81	25,27

	30/06/2023	30/06/2022
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 520 683,65	34 871,74
Total	1 520 683,65	34 871,74

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	60 239 835,78	61 457 138,43	65 889 226,66	62 678 856,27	62 371 532,59
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO I en EUR					
Actif net	50 926,84	48 744,97	51 832,11	47 848,25	49 275,60
Nombre de titres	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000
Valeur liquidative unitaire	10 185,36	9 748,99	10 366,42	9 569,65	9 855,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-336,29	-84,33	230,67	5,05	240,56
Capitalisation unitaire sur résultat	-116,80	-114,83	-139,40	-134,85	-120,09
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO N en EUR					
Actif net	60 188 908,94	61 408 393,46	65 837 394,55	62 631 008,02	62 322 256,99
Nombre de titres	119 742,515	127 948,210	129 252,155	133 516,826	129 324,635
Valeur liquidative unitaire	502,65	479,94	509,37	469,08	481,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-16,61	-4,14	11,35	0,26	11,75
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,78	-6,86	-7,80	-7,83	-7,03

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF USD (Ac	USD	35 800	1 888 527,11	3,02
TOTAL ALLEMAGNE			1 888 527,11	3,02
FRANCE				
GROUPAMA ENTREPRISE	EUR	2 422,6329	5 535 328,56	8,87
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	3	646 263,39	1,04
GROUPAMA TRESORERIE I	EUR	276,3732	11 170 460,29	17,91
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	1 142,492	11 557 391,95	18,53
TOTAL FRANCE			28 909 444,19	46,35
IRLANDE				
ISHARES III CORE EUR CORP BOND UCITS ETF EUR DIS	EUR	65 250	7 523 442,45	12,06
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	EUR	69 400	6 256 590,44	10,04
MAKT IBOXX USD HIGH YIELD CAP.	USD	15 100	1 242 262,19	1,99
SOURCE S&P 500 UCITS ETF	USD	6 213	4 893 884,43	7,85
TOTAL IRLANDE			19 916 179,51	31,94
LUXEMBOURG				
AMUNDI MSCI EuropeValFact UCITSETFEUR C	EUR	9 530	2 505 046,27	4,01
AMUNDI MSCI EURO QUALITYFACTR UCETFEUR C	EUR	24 921	2 493 019,58	4,00
G FUND EUROPEAN CONV BD CAP EUR IC	EUR	1 974,227	3 002 957,21	4,82
G FUND HIGH YIELD MATURITY 3 I ACC	EUR	370	390 390,70	0,62
TOTAL LUXEMBOURG			8 391 413,76	13,45
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			59 105 564,57	94,76
TOTAL Organismes de placement collectif			59 105 564,57	94,76
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
US 10YR NOTE 0923	USD	15	-18 045,37	-0,03
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-18 045,37	-0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			-18 045,37	-0,03
TOTAL Instrument financier à terme			-18 045,37	-0,03
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	USD	19 687,5	18 045,37	0,03
TOTAL Appel de marge			18 045,37	0,03
Créances			6 312 218,99	10,12
Dettes			-6 501 383,56	-10,42
Comptes financiers			3 455 132,59	5,54
Actif net			62 371 532,59	100,00
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO I				
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO N	EUR	5,000	9 855,12	
	EUR	129 324,635	481,90	

7. ANNEXE(S)

GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA FP FLEXIBLE ALLEGRO - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0011407535	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée de l'ESTER capitalisé + 6% (nette de frais de gestion) .

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 7 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 7 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 647,65 €	7 058,8 €
	Rendement annuel moyen	-23,52 %	-4,85 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 766,6 €	8 331,24 €
	Rendement annuel moyen	-12,33 %	-2,57 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 698,21 €	9 738,83 €
	Rendement annuel moyen	-3,02 %	-0,38 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 534,27 €	10 530,17 €
	Rendement annuel moyen	5,34 %	0,74 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 7 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 7 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2011 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2012 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 7 ans
Coûts totaux	509,62 €	267,43 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,16 %	2,60 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	2,11 % de la valeur de votre investissement par an.	210,8 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	3,2 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 7 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011407535/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011407535/publication>.